

Commune : Créon (33)

Adresse : Rue Regano – Suzanne Salvet

Lotissement : « Les Allées d'Eugène »

18 Terrains à Bâtir - Libres de tous constructeurs

LANCEMENT PRECOMMERCIALISATION AVRIL 2024

Les terrains sont vendus sous le régime de la « TVA Immobilière »

La grille de prix affichée ci-dessous indique le prix avec la TVA incluse.



France Littoral Aménagement

Tél. 05 56 47 86 16 - Fax 05 56 34 81 58

SAS au capital de 1 000 000 Euros - RCS B 841 141 625 Bordeaux

1 Ter Avenue Jacqueline Auriol - 33 700 Mérignac

GRILLE DE PRIX

« Les Allées d'Eugène »

Situé Rue Regano à Créon (33)

LOTS	SURFACE	PRIX TTC	STATUT
1	-	-	-
2	417	115 000 €	DISPONIBLE
3	460	126 000 €	DISPONIBLE
4	420	115 000 €	DISPONIBLE
5	462	126 000 €	DISPONIBLE
6	497	130 000 €	DISPONIBLE
7	455	126 000 €	DISPONIBLE
8	378	112 000 €	DISPONIBLE
9	378	112 000 €	DISPONIBLE
10	458	125 000 €	DISPONIBLE
11	326	105 000 €	DISPONIBLE
12	350	110 000 €	DISPONIBLE
13	379	113 000 €	DISPONIBLE
14	370	113 000 €	DISPONIBLE
15	371	113 000 €	DISPONIBLE
16	401	119 000 €	DISPONIBLE
17	386	116 000 €	DISPONIBLE
18	300	90 000 €	RESERVE
19	300	90 000 €	DISPONIBLE

** Nos prix sont TTC sont négociables*

**TVA au taux en vigueur à la date de signature de l'acte authentique.*

* La vente du terrain est soumise à condition suspensive de permis de construire sans la purge recours et retrait car un permis d'aménager sera adopté.

DEMANDE D'OPTION CLIENT(E)S : Durée 7 jours maximum, demande par courriel sous dénonciation client.

VISUEL 3D : Sur lotissement Avenue Suzanne Salvet « côté Lycée »



VISUEL 3D : Sur lotissement Rue Regano « côté Collège »



Inclus au prix de vente :	Sont à prévoir :
<p>Viabilisation complète, à savoir :</p> <p>Raccordement d'eau potable (hors ouverture de compteur et raccordement secondaire entre la maison et coffret)</p> <p>Raccordement des eaux usées (hors raccordement secondaire entre maison et coffret)</p> <p>Raccordement eaux pluviales (hors ouvrage compensatoire)</p> <p>Raccordement électrique (hors ouverture de ligne et raccordement secondaire entre maison et le coffret)</p> <p>Raccordement télécoms (hors pose et ouverture de ligne et raccordement secondaire entre la maison et coffret)</p>	<p>Plan de bornage du lot : 800 € / terrains à bâtir.</p> <p>Frais de notaire : environ 7%</p> <p>A la réservation du terrain : Acte PUV (promesse de vente) - 125 € de frais d'enregistrement.</p> <p>Dépôt de garantie : Indemnité d'immobilisation de 5% du prix du terrain (déduite du prix mentionné ci-dessus lors de la signature de l'acte authentique)</p> <p>A la signature de l'acte authentique : La première cotisation à l'Association Syndicale : - 200 € La provision pour dégradations : - 800 €</p> <p>En fonction du permis de construire et de la surface de la construction : La Taxe d'Aménagement (anciennement T.L.E), et payable en 2 échéances 12 et 24 mois après la délivrance du permis de construire. Le montant de la taxe dépend de la surface taxable de la construction.</p> <p>La participation pour l'assainissement collectif (anciennement P.R.E), payable au raccordement de la construction sur le réseau d'eaux usées.</p> <p>Pour la construction : Les raccordements secondaires entre la maison et les coffrets techniques. La mise en service des différents compteurs.</p>

Planning prévisionnel :

Réception Arrêté Permis Aménager : Fin octobre 2023

Lancement travaux aménagement : Décembre 2024 – Janvier 2025

Signature PUV/client : à partir de décembre 2024

Dépôt de PC : Janvier 2025

Morgan SENECHAULT
Responsable Développement
 05 56 47 86 16
 06 35 71 54 97
m.senechault@flamenagement.com

Pour tous renseignements complémentaires : www.france-littoral-amenagement.com